

28^{ème} année - Numéro 83 - Volume 1 - Avril-Juin 2024

PROMOTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : LE ROLE DE LA QUALITE DES INSTITUTIONS

Par

Nalph LUKUNDA NTEMO

Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kinshasa

Alphonse SIRIKI NGWESE NDULU

Expert des questions de finances publiques et développement à la Direction Générale des Impôts/RDC

George MAYINGA MUZITA

Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université Kongo

RESUME

L'objectif de ce papier était d'analyser le rôle des institutions dans le processus de développement économique. Il est ressorti des analyses qu'il n'existe pas de liste normalisée d'obstacles à franchir pour que le développement soit possible, mais en revanche, il existe certaines caractéristiques dont partagent les pays aux meilleurs résultats, dont des institutions au fonctionnement raisonnablement rodé. L'hétérogénéité des trajectoires de développement observée à travers le monde est essentiellement due aux différences dans la qualité du tissu institutionnel. La qualité de la gouvernance institutionnelle exerce une influence considérable sur des résultats économiques, et serait l'explication de la différenciation des taux de croissance économique et de niveaux de développement entre pays. Ainsi, pour un Etat sous-développé comme la RDC, l'amélioration de la qualité des institutions devrait être une priorité, et la politique économique a un grand rôle à jouer dans le renforcement des institutions, et, voire, dans l'atteinte des meilleurs résultats économiques. En outre, l'élite devrait sortir de la logique du partage du gâteau et de la fragmentation de l'appareil administratif.

Mots-clés : *Institutions, Développement, Croissance économique, RDC.*

ABSTRACT

The aim of this paper was to analyze the role of institutions in the process of economic development. It emerged from the analyses that there is no standard list of obstacles that need to be overcome for development to be possible, but that there are certain characteristics that the best-performing countries share, including reasonably well-functioning institutions. The heterogeneity of development trajectories observed around the world is essentially due to differences in the quality of the institutional fabric. The quality of institutional governance exerts a considerable influence on economic results, and is said to explain the differences in economic growth rates and levels of development between countries. So, for an underdeveloped state like the DRC, improving the quality of institutions should be a priority, and economic policy has a

major role to play in strengthening institutions and, indeed, in achieving better economic results. What's more, the elite should get away from the logic of sharing the cake, and the fragmentation of the administrative apparatus.

Keywords: *Institutions, Development, Economic Growth, DRC.*

INTRODUCTION

L'analyse économique des institutions est très importante. L'économie institutionnelle fut marquée au début du XXe siècle, par des travaux classés comme hétérodoxes, et s'est renouvelée à partir des années 1970 sous l'impulsion de nouveaux travaux, notamment ceux de North, Williamson, etc. que l'on regroupe sous l'appellation de la « Nouvelle Economie Institutionnelle (NEI) ». La NEI est donc une des branches des sciences économiques ; son objet est de promouvoir le développement des outils néoclassiques pour l'analyse du rôle des institutions dans la coordination et la réalisation des activités économiques.

Les institutions jouent un rôle déterminant dans la réalisation et/ou promotion du développement socio-économique (Lukunda et al., 2022). En effet, une croissance économique à la fois durable et inclusive ne peut être obtenue en l'absence des institutions de qualité. Le développement économique est tributaire de la performance de l'économie. Les économistes connaissent beaucoup de choses aujourd'hui sur les performances économiques. Cependant, connaître les sources de croissance économique est une chose. En revanche, savoir le type d'institutions à mettre en place pour obtenir la croissance économique en est une autre. L'analyse institutionnelle est indispensable parce que les théories économiques néoclassiques ou orthodoxes n'expliquent pas clairement la manière d'améliorer la performance des économies ; aussi, parce qu'elles sont incapables de donner de réponses à certains problèmes ou préoccupations que sont confrontées les sociétés modernes. Le développement économique pose des problèmes majeurs auxquels la théorie économique classique et néoclassique n'apportent pas de réponse, ou ne donnent seulement des solutions partielles.

L'objectif de ce papier est d'analyser le rôle des institutions dans le processus de développement économique. Il se subdivise en trois points. Le premier point présente le cadre théorique et méthodologique, le deuxième est axé à la description et mesure du développement économique, et le dernier point analyse le lien entre les institutions et les trajectoires de développement.

I. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

A l'origine, selon North (2015), la théorie économique néoclassique n'a pas été conçue pour montrer comment obtenir la croissance économique. Cette théorie était censée expliquer simplement le fonctionnement des marchés développés et la manière d'améliorer la performance des marchés déjà prospères. Elle tend à considérer comme acquis le contexte institutionnel (l'existence de marchés, d'un système bancaire, d'échanges internationaux, de structures gouvernementales, etc.). Ses outils théoriques contribuent nécessairement à l'appréhension des problèmes de développement et à leur résolution, mais ils ne sont pas suffisants.

Le développement économique porte sur les modalités de création et de renforcement d'institutions qui le facilitent en tout premier lieu. Il existe en effet plusieurs problèmes institutionnels au cœur du processus du développement que l'orthodoxie économique ne donne pas d'éclairage. On peut en citer par exemple : (i) le fait de se doter d'un gouvernement soucieux de croissance économique et capable de la promouvoir ; (ii) la création des marchés au fonctionnement efficace ; (iii) l'existence d'un système financier développé ; (iv) l'existence des systèmes juridiques nécessaires au soutien d'une croissance fondée sur le marché, etc. North (2015) estime que la théorie néoclassique présente trois limites ou faiblesses majeures. En premier lieu, cette théorie n'anticipe pas les obstacles éventuels. Elle suppose que les marchés fonctionnent parfaitement sans possibilité de leur consacrer des ressources pouvant leur rendre performants et fait abstraction des gouvernements et institutions. En deuxième lieu, la théorie néoclassique est statique. Elle ne se préoccupe de la performance d'une économie qu'à un moment donné. Et en dernier lieu, il se dégage de la théorie néoclassique que l'économie suppose que le monde est ergodique¹, ce qui est simplement une fausse idée.

Il convient de signaler que les théories néoclassiques, à l'instar de la théorie des prix, ne sont pas inutiles. Mais le problème est qu'il faudrait faire évoluer cette théorie et la compréhension du monde, parce que beaucoup de problèmes auxquels les sociétés modernes sont confrontées aujourd'hui sont nouveaux, et la majorité n'a aucun fondement historique. Comme le suggère le brillant historien économique Douglas North, dans un cadre sans obstacles, ces problèmes ne peuvent être surmontés qu'à l'aide des institutions ; dans un

¹ L'hypothèse ergodique, ou hypothèse d'ergodicité, est une notion importante. Signalons qu'un monde ergodique est celui dans lequel il existe une structure sous-jacente permanente, l'économie à titre illustratif. La découverte de cette structure sous-jacente permet de résoudre tout problème qui se pose. Comme relevé ci-dessus, considérer que le monde économique est ergodique est une fausse idée. Cela peut être vrai en physique (où l'économie a hérité de cette idée), en génétique ou en chimie. Dans ces domaines, on peut revenir aux principes fondamentaux et découvrir l'unité de base, qu'il s'agisse d'éléments, de protons, neutrons, positrons, ou de gènes.

cadre statique, l'intégration de la notion de temps et la manière dont les hommes apprennent avec l'expérience restent primordiales ; et dans un cadre ergodique, il faudrait se préoccuper des changements fondamentaux au fil du temps.

Le terme « institutions » présente différentes acceptions. Mais la littérature emprunte généralement la définition des institutions à Douglas North (Mujiyawa, 2010), qui définit les institutions comme les règles du jeu dans la société ou, plus formellement, les contraintes créées par les hommes pour régir leurs interactions. En d'autres termes, les institutions ont pour rôle de régir les interactions humaines (Edison, 2003). Elles comprennent toute forme de contraintes que les êtres humains conçoivent pour encadrer l'interaction humaine. Les institutions sont donc des systèmes d'incitation. On distingue les institutions formelles et des institutions informelles. Les institutions formelles sont un ensemble des règles officielles, explicites ou écrites d'une société (constitutions, lois, règles politiques, juridiques et économiques ou réglementations, etc.) dont l'exécution devrait être assurée par une entité, généralement l'Etat ou ses administrations. Par contre, les institutions informelles constituent un ensemble de prescriptions officieuses, contraintes informelles généralement non écrites ou règles implicites (conventions, coutumes, traditions, normes de comportement ou codes de conduite). L'exécution de ces règles est assurée de façon endogène par les individus faisant partie du groupe ou de la communauté (Mujiyawa, 2010).

Certes, les institutions englobent les règles formelles et informelles, ainsi que les organismes qui fonctionnent dans le cadre de ces règles et de ces prescriptions. Elles définissent des lignes de conduite en déterminant ce que les membres de la société sont autorisés à faire ou pas, et dans certaines circonstances, les activités à entreprendre. Il est indispensable de faire la distinction entre les institutions et les organisations. Les organisations sont considérées comme des joueurs, c'est-à-dire un groupe d'individus ayant un même objectif : un parti politique est une organisation politique, une entreprise est une organisation économique, un établissement d'enseignement est une organisation éducative, etc. L'existence et l'évolution des organisations sont déterminées par les institutions en place, et à leur tour, les organisations influencent l'évolution des institutions (North, 1990). La liaison entre organisations et institutions est donc bidirectionnelle.

Les institutions formelles varient relativement plus rapide que les institutions informelles. Elles peuvent évoluer rapidement du fait des décisions politiques et juridiques, ce qui n'est pas le cas pour les règles informelles incorporées dans les us et coutumes. Il n'est donc pas question de dire que les institutions informelles ne sont pas importantes, elles sont tout aussi importantes, mais beaucoup plus difficile à modéliser et/ou analyser. Par

exemple, il est plus facile en République Démocratique du Congo (RDC) de modifier la loi électorale que la culture et les normes sociales Kongo. D'ailleurs, les études empiriques sur l'analyse des institutions se concentrent sur les institutions formelles à cause de la difficulté de mesure des institutions informelles. La définition des institutions proposée par North (1990) est plus large en ce sens qu'elle englobe toutes les normes régissant les interactions humaines. Une grande part de la théorie économique néoclassique sur les marchés efficaces se fonde sur l'hypothèse de l'existence d'institutions fondamentales (respect des contrats, information parfaite, Etat de droit, ...), ce qui n'est pas souvent le cas, surtout dans de nombreux pays à faible revenu comme la RDC, où ces institutions essentielles sont flageolantes ou absentes. Plusieurs travaux ont analysé l'importance de l'amélioration de la gouvernance institutionnelle en RDC (Mukoko, 2021 ; Lukunda et *al.*, 2022 ; Lukunda, 2023 ; Ngoma, 2024).

De nombreux économistes s'accordent sur l'importance des institutions (droits de propriété, État de droit, stabilité politique, etc.) pour favoriser la croissance économique et le développement. Sur le plan empirique, les études ont démontré l'importance de la qualité institutionnelle sur de bonnes performances économiques de long terme (Zayati et Gaaliche, 2013 ; Lukunda, 2023 ; Amaira, 2012). La réduction de l'incertitude par des structures et des lois stables et prévisibles crée un environnement plus propice aux investissements, à l'innovation et à la prise de risque productive. Cela stimule la croissance économique. La recherche de la croissance économique est indispensable, car elle conditionne l'amélioration des conditions de vie des populations. Elle constitue en outre l'objectif ultime de la politique économique (Bénassy-Quéré *et al.* 2012). Il est en effet impossible de réaliser une croissance économique à la fois durable et inclusive sans des institutions de qualité (Er-Rahmani et Bettah, 2018). Raison pour laquelle sur le plan théorique, on met un accent particulier sur la bonne gouvernance, qui est considérée comme un facteur déterminant du développement économique et social. Une meilleure gouvernance entraîne des dividendes en termes de croissance et de développement social (Lukunda *et al.*, 2023).

La bonne gouvernance se définit par sa crédibilité, basée sur la disponibilité et la transparence de l'information, c'est-à-dire l'obligation des gouvernants de rendre compte aux gouvernés ; la participation de la population aux processus de prise des décisions ; ainsi que la responsabilisation des pouvoirs publics ou le respect des lois. La Banque mondiale considère la bonne gouvernance comme la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'une communauté au service de son développement (Zayati et Gaaliche, 2013). En revanche, le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) considère la bonne gouvernance comme un exercice de l'autorité économique, politique et

administrative en vue de gérer des affaires d'un pays à tous les niveaux (FIDA, 1999).

En qualité de systèmes d'incitation, les institutions dictent en réalité le comportement humain en donnant des sanctions et des récompenses en échange de certaines activités. Si on récompense la productivité et la créativité, et non, la non productivité et la non créativité, on obtiendrait au final des institutions qu'on aurait voulues qu'elles soient. Les institutions étroites, et plus faciles à saisir, mettent l'accent sur les organismes, procédures ou réglementations spécifiques. Et à un niveau intermédiaire, les institutions sont définies en référence à la protection des droits de propriété, à l'application équitable des lois et règlements, et à la corruption (Edison, 2003). La grande préoccupation pour un Etat comme la RDC est celle de savoir créer des marchés économiques et politiques efficaces. La raison de la création des marchés politiques est primordiale, car ce sont ces marchés qui mettent en place les règles du jeu au niveau économique et leur mise en application (North, 2015). Et si le politique n'encourage pas la mise en application de droits de propriété suffisants et d'un système judiciaire efficace, on ne parviendrait à rien.

Sur le plan méthodologique, cet article se fonde sur une démarche descriptive. Il décrit les différents mécanismes de liaison entre le développement économique et l'armature institutionnelle d'un Etat, et en fournit un compte rendu détaillé et précis.

II. DESCRIPTION ET MESURE DE DEVELOPPEMENT

2.1. Description du développement économique

Le développement a déjà fait l'objet d'une littérature abondante. Pour décrire ce processus, on recourt parfois, alternativement, à « *croissance économique* » et à « *développement économique* ». Cependant, il ne faut pas confondre croissance économique et développement. Il existe une distinction fondamentale entre ces deux désignations. La croissance économique et le développement économique ne sont pas identiques. Par croissance économique, on entend une élévation du revenu par habitant, ainsi que de la production. Elle est donc essentiellement un phénomène quantitatif ; elle se concentre principalement sur l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) ou d'autres indicateurs quantitatifs de la richesse. C'est un phénomène plus limité qui ne reflète pas nécessairement les changements qualitatifs dans la structure et le bien-être d'une société.

L'acception la plus utilisée du concept de développement économique provient de François Perroux (1961). Selon ce dernier, le développement économique est une combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement

son produit réel et global (Deubel, 2008). Le développement comporte en effet davantage d'implications, et englobe des bouleversements plus grands, notamment des améliorations de l'état sanitaire et de l'éducation, des valeurs et normes sociales, des libertés civiles et politiques, de la structure sociale ainsi que d'autres aspects du bien-être humain, que le simple processus de croissance économique. Autrement, le développement économique va au-delà de la simple augmentation des richesses matérielles. C'est un processus multidimensionnel qui implique des changements structurels, institutionnels et sociaux profonds. Cela peut inclure des améliorations dans les niveaux de vie, d'éducation, de santé, d'égalité des chances, la durabilité environnementale, etc. Bien que la croissance économique soit souvent un élément important du développement économique, ce dernier implique des transformations plus profondes et à long terme de la société dans son ensemble ; et une brève période de croissance économique ne peut être assimilée au développement.

En effet, si la croissance qui élève le revenu moyen tient une place centrale dans le processus de développement, le développement économique constitue un concept beaucoup plus large. Il s'accompagne également des mutations structurelles majeures, telles que l'industrialisation (la part croissante de l'industrie dans le produit national, parallèlement à la baisse de celle de l'agriculture) et l'urbanisation (le pourcentage croissant des gens vivant en ville plutôt qu'à la campagne). Une croissance économique sans évolution de la structure de l'économie constitue un indicateur de la concentration de nouveaux revenus dans les mains d'une petite minorité. La croissance qui ne bénéficie qu'à une minorité riche, du pays ou étrangère, ne constitue pas un développement. Aussi, aucun développement soutenu ne peut se produire sans croissance économique. Le développement est donc un processus de long terme, ses effets sont durables. La croissance et le développement sont interdépendants en ce sens que le développement est source de croissance et nécessite une accumulation initiale. Ainsi, pour qu'une croissance économique se traduise en développement réel, il faut que les fruits de cette croissance soient équitablement répartis dans la société. Lorsque la richesse est captée par une élite, cela peut mener à une situation de croissance sans développement.

L'étude du développement économique ne consiste pas principalement en un examen des succès et des échecs passés, elle cherche en outre de comprendre les causes de la persistance des divergences des niveaux de revenus entre pays détenant des atouts économiques et géographiques similaires. C'est donc un domaine axé avant tout sur l'avenir, et en particulier sur celui des humains les moins favorisés. La projection de cet avenir se fonde sur une compréhension claire et nette de la situation actuelle. En d'autres termes, pour un pays, il faut se poser la question comment nous sommes arrivés au stade où nous nous trouvons aujourd'hui, de manière à mieux œuvrer à l'élévation des niveaux de

vie de tous à l'avenir. Certes, l'avenir ne se limite pas à une projection des tendances antérieures ; le développement économique nécessite aussi des nouvelles forces ou énergies, qu'il faut façonner et/ou mobiliser. Le développement économique a aussi un penchant doctrinal, en ce sens qu'il existe plusieurs approches critiques. Selon Deubel (2008), ces approches remettent en cause les théories simplistes du retard que les pays pauvres auraient vis-à-vis des pays développés, qui proposent un modèle unique de développement applicable à tous et prenant pour modèle la réussite européenne et américaine.

2.2. Mesure de développement

Le développement économique n'est ni plus ni moins qu'une fonction de la productivité d'une économie (North, 2015). Une économie productive s'enrichit ; par contre, une économie non productive s'appauvrit. Donc, le développement économique ne passe que par l'amélioration de la productivité dans le pays. La mesure du développement économique se fonde sur le niveau revenu par habitant. Il existe en effet une dichotomie entre les pays riches et les pays pauvres. Les pays riches sont qualifiés de pays industrialisés², par reconnaissance à l'association étroite entre le développement et l'industrialisation. Le PNUD propose quatre critères pour mesurer le niveau de développement d'un pays selon Deubel (2008), à savoir :

- La productivité qui permet d'enclencher un processus d'accumulation, préalable nécessaire à l'amélioration des conditions de vie ;
- La justice sociale (les richesses doivent être partagées au profit de tous) ;
- La durabilité (les générations futures doivent être prises en compte, c'est-à-dire la dimension à long terme du développement) ;
- Le caractère endogène du développement (le développement doit être engendré par la population elle-même et non par une aide extérieure).

Par contre, la Banque mondiale se réfère au niveau de revenu national brut (RNB) par tête d'habitant converti en dollars américains au taux de change courant pour classer les économies du monde en quatre groupes. Le tableau ci-dessous illustre la classification de la Banque mondiale des économies en termes de RNB par tête d'habitant pour l'année 2024.

² Souvent, on qualifie les pays à revenu élevé de pays postindustriels ou d'économies de services, car les services (finances, recherche et développement, services médicaux, ...), et non l'industrie, en représentent la part majeure et à la croissance la plus rapide. Certaines économies d'Europe orientale, d'Amérique latine et d'Asie, dont la production industrielle connaît une croissance rapide, sont parfois appelées économies émergentes.

Catégorisation des économies en 2024

<i>Seuils en fonction du RNB/hab. (en US\$ courants)</i>	
Economies à faible revenu	< 1.135 US\$
Economies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	1.136 à 4.465 US\$
Economies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	4.466 à 13.845 US\$
Economies à revenu élevé	> 13.846 US\$

Source : Banque mondiale.

Cette classification repose sur le niveau de RNB par habitant, calculé avec la « méthode Atlas ». Le but de la méthode Atlas est de réduire l'impact des fluctuations du taux de change dans la comparaison des revenus nationaux entre pays. La dichotomie entre les pays dits riches et pays pauvres est fondée essentiellement sur le niveau de revenus. Les économies à revenu élevé font partie, dans leur majorité, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE). Les catégories de pays utilisées par la Banque mondiale sont un outil pratique pour analyser et comparer les données économiques et de développement à l'échelle mondiale. Cependant, en matière d'aide au développement, l'éligibilité d'un pays à un financement n'est pas fonction de cette catégorisation. Les catégorisations utilisées pour déterminer l'éligibilité aux différents types de financement peuvent différer de celles utilisées dans d'autres contextes. Les critères d'éligibilité sont souvent spécifiques à chaque programme ou institution de financement et peuvent inclure des facteurs comme le niveau de développement économique, les indicateurs sociaux, la situation politique, etc.

La classification des économies en termes de RNB par tête d'habitant est revue chaque 1er juillet de l'année. Deux raisons principales soutiennent cette mise à jour. Premièrement, dans chaque pays, un certain nombre de facteurs influent sur le RNB par habitant : croissance du revenu, mais aussi inflation, taux de change, évolution démographique, etc. Et deuxièmement, les seuils qui permettent de distinguer chaque catégorie de revenu sont ajustés en fonction de l'inflation afin de leur conférer une valeur constante dans le temps. Il existe cependant deux groupes atypiques de pays qui s'intègrent difficilement dans ce classement de la Banque mondiale. Le premier groupe est constitué de pays exportateurs de pétrole, où le revenu s'inscrit fréquemment dans la tranche élevée, mais possédant des économies plus traditionnelles que les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ou industriels classiques. Le second groupe est constitué de nombreux pays d'Europe orientale possédant un revenu qui justifie leur place dans les pays à revenu intermédiaire, même si certains d'entre eux peuvent plus justement être décrits comme des pays en transition, passant d'un développement administré à une croissance orientée vers le marché (Perkins et *al.*, 2008).

En 2024, on compte selon la Banque mondiale : 26 économies à faible revenu, dont la RDC ; 54 économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; 54 économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; et 83 économies à revenu élevé. Pour une économie, le changement de catégorie est permanent, bien sûr que conditionné par la dynamique du progrès. Mais ce changement n'est pas toujours linéaire, ce qui voudrait dire que c'est possible pour une économie de basculer vers une catégorie inférieure, le cas de la République arabe syrienne, du Tadjikistan et de la République du Yémen en témoigne. Ils sont passés des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure aux pays à faible revenu entre 2018 et 2019. Certes beaucoup de chercheurs et analystes estiment que les pays qui élèvent leur revenu, mais sans assurer aussi une augmentation de l'espérance de vie, une réduction de la mortalité infantile et un accroissement des taux d'alphabétisation échouent dans des aspects importants du développement ; et si la totalité du revenu accru se concentre dans les mains d'une petite élite riche ou si elle est affectée à des monuments ou à des équipements militaires, le développement au sens où nous l'entendons a été minime.

Il est en outre important de signaler qu'en matière de planification ou programmation du développement économique, il faudrait surtout éviter la généralisation, parce que chaque contrée, pays ou région a ses spécificités. D'ailleurs, l'échec de beaucoup de programmes de développement, en Afrique principalement, en témoigne. L'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique ont une gamme d'expériences politiques et culturelles plus diversifiée que celle de l'Europe. De grands empires, comme ceux de la Chine et du Japon ont connu une autonomie nationale d'une durée supérieure à mille ans, et ils se considéraient comme un seul peuple unifié, plutôt que comme un assemblage de tribus ou de régions ethniquement distinctes comme en Afrique.

III. INSTITUTIONS ET TRAJECTOIRES DE DEVELOPPEMENT

L'économie mondiale a connu de profondes transformations au cours de dernières décennies, telles que la mondialisation et interconnexion accrue des économies nationales, l'essor des économies émergentes, la transition vers l'économie numérique, les préoccupations environnementales grandissantes, et les crises financières et économiques. Ces transformations majeures ont entraîné de profondes mutations dans les structures économiques, les modèles d'affaires et les politiques publiques à l'échelle mondiale. En termes de rythme de croissance et de dynamique de développement, ces mutations ont produit des trajectoires diamétralement hétérogènes. Pour les économistes, les écarts entre les niveaux de revenu par habitant sont liés, en grande partie, aux différences dans la qualité des institutions. Les institutions sont vitales pour le développement et la croissance économiques (Lukunda *et al.* 2022). Selon

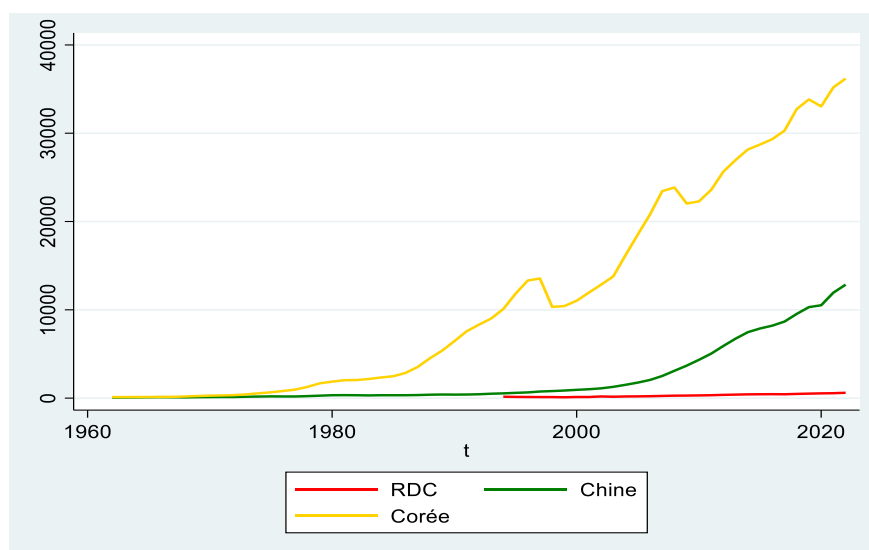
Edison (2003), les institutions ont une influence significative sur le revenu, et également sur la croissance et son instabilité. Ces trajectoires divergentes reflètent des écarts de croissance persistants au fil des décennies. La différence durable des rythmes de développement économique dans le temps et dans l'espace est un fait avéré, et la mondialisation des échanges n'a en rien changé leur uniformisation (Bénassy-Quéré et *al.*, 2012).

L'expérience en matière de développement est difficilement généralisable. En Asie du Sud-Est, des pays comme la Malaisie, la Chine et la Corée du Sud ont réalisé des taux de croissance économique élevés ces dernières décennies, permettant d'améliorer significativement les conditions de vie de leurs populations. Cela s'est traduit par une augmentation des revenus, de l'accès aux services de base, de l'urbanisation, etc. À l'inverse, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont eu des performances économiques plus modestes, avec des niveaux de vie qui sont restés stagnants, voire régressé dans certains cas, d'une génération à l'autre. Des études empiriques approfondies ont démontré que les pays dotés d'institutions de meilleure qualité connaissent généralement des taux de croissance plus élevés et un développement économique plus soutenu. En d'autres termes, la qualité des institutions mises en place explique le rythme de croissance et les dynamiques de développement de ces pays (Er-Rahmani et Bettah, 2018). Plusieurs mécanismes sont à l'œuvre :

- Des institutions solides favorisent les investissements productifs, en créant un environnement plus prévisible et sécurisé pour les entreprises.
- Elles permettent une allocation plus efficace des ressources, en réduisant les distorsions et les rentes de situation.
- Elles facilitent le développement du capital humain, en garantissant par exemple un système éducatif de qualité.
- Elles contribuent à la stabilité macroéconomique, en encadrant la politique budgétaire et monétaire.

En plus, les facteurs, comme les dotations en ressources naturelles ou la géographie, jouent également un grand rôle. Mais le poids des institutions reste prépondérant dans l'explication des trajectoires de croissance divergentes entre pays. Depuis les années 1960, de nombreux pays dont le niveau initial de développement était faible ont connu une croissance rapide alors même que d'autres ne décollaient pas (Guellec et Ralle, 2003). Il existe dans le monde une grande variété d'expériences de développement. Par exemple, l'Inde, la Chine, la Corée du Sud et l'Indonésie ont connu une croissance et un développement rapides, contrairement à de nombreux pays africains qui ont subi une stagnation et d'autres une baisse de leur niveau de revenu au fil du temps.

Evolution du RNB par tête en US\$ courants (méthode Atlas)



Source : Banque Mondiale (WDI, 2022).

La situation de développement économique et social entre la RDC, la Chine et la Corée du Sud était assez similaire dans le passé. En 1960, lorsque la RDC a obtenu son indépendance, son niveau de développement était assez comparable à celui de la Chine et de la Corée du Sud. En termes de ressources et de revenu national, la RDC avait une situation plus favorable par rapport à la Corée et à la Chine, voire à l'Afrique du Sud. Son RNB par habitant était 380 US\$, 80 US\$ pour la Corée et 50 US\$ pour la Chine³. En un temps record, soit environ 20 ans, la Chine et la Corée ont amorcé leur processus de rattrapage économique, mais la RDC a régressé. Donc, la Corée a atteint une croissance remarquable, suivie de la Chine, mais sauf la RDC. Sur la période 1994-2022, la RDC enregistre un RNB par tête de 299 US\$, contre 4.572 US\$ pour la Chine et 21.742 US\$ pour la Corée. La figure ci-dessus illustre l'évolution du RNB par tête d'habitant calculé par la méthode Atlas pour ces trois économies.

La RDC possède effectivement de nombreux atouts similaires à ceux de la Chine, notamment des ressources naturelles en abondance, une importante population et une main-d'œuvre abondante. Pour stimuler sa croissance économique de manière durable, elle devrait en outre :

1. Investir dans le développement de son capital humain pour garantir la qualification de sa main-d'œuvre (amélioration des compétences et de sa

³ Et sur le plan du commerce extérieur, les exportations de la RDC (480 millions US\$) représentaient plus de dix fois celles de la Corée (32 millions US\$), mais moins de cinq fois celles de la Chine (2.571 millions US\$). Cependant, en termes d'exportations par habitant, la RDC a enregistré un montant six fois plus élevé que celui de la Chine.

- productivité). Cela passerait par des réformes ambitieuses dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle.
2. Créer un environnement propice aux affaires, en améliorant la stabilité politique et juridique, en luttant contre la corruption, et en mettant en place des infrastructures modernes (transport, énergie, télécommunications, etc.).
 3. Mettre en œuvre des politiques volontaristes pour attirer davantage d'investissements directs étrangers (IDE), en offrant notamment des incitations fiscales et réglementaires compétitives. L'afflux d'IDE apporterait non seulement des capitaux, mais aussi des technologies et du savoir-faire.

Et si la RDC parvient à relever ces défis majeurs, elle dispose effectivement d'un fort potentiel de croissance économique, à l'instar de ce qu'a connu la Chine ces dernières décennies. Cela nécessitera toutefois des réformes ambitieuses et une volonté politique forte et durable. Rappelons que sur le plan programmatique, la RDC a levé l'option de planifier son développement à l'horizon 2050, conformément à sa vision stipulée comme suit : « *D'ici 2050, les potentiels des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, qui vise à vaincre la pauvreté* ». De cette vision découle une trajectoire du développement qui s'étale sur trois paliers, à savoir : (i) devenir une économie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à l'horizon 2030 grâce à la transformation de l'agriculture ; (ii) atteindre le statut d'économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2040 grâce à la transformation de l'industrie ; et (iii) devenir une économie à revenu élevé à l'horizon 2050 grâce à l'accumulation des connaissances. En outre, pour éviter d'être soumise au stress excessif, la vision de long terme de l'économie congolaise devrait se baser sur la recherche d'une croissance stable et durable, et promouvoir une gestion macroéconomique prudente.

CONCLUSION

Il n'existe heureusement pas de liste normalisée d'obstacles à franchir pour que le développement soit possible. En revanche, il existe certaines caractéristiques dont partagent les pays aux meilleurs résultats. Pour la majorité, ces pays détiennent notamment des institutions de qualité, des pouvoirs publics compétents, des marchés bien régulés, une main-d'œuvre compétente, etc. En effet, la mise en place d'une gouvernance institutionnelle de qualité devrait être une priorité, car la qualité des institutions agit sur le développement économique, et, voire sur le conflit civil, la consolidation de la démocratie et sur la sécurité nationale et internationale. Un bon cadre institutionnel (respect des lois, institutions fortes et efficaces, meilleures politiques et régulations gouvernementales) est un meilleur ingrédient de croissance et de développement de l'économie.

Le renforcement des institutions n'est pas possible sans la volonté et une politique économique adéquate. Il est quasiment impossible pour un pays sous-développé comme la RDC de promouvoir son développement ou d'atteindre sa vision de long terme si l'élite ne se décide pas de sortir de la logique du partage du gâteau, si l'appareil administratif est toujours fragmenté, et si la gestion des entreprises publiques et parapubliques n'est pas orthodoxe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Amaira, B., « Gouvernance, libéralisation financière et croissance économique : Aperçu théorique et vérification empirique », *Global Journal of Management and Business Research*, Vol. 12, n° 9, version 1, juin 2012, pp. 44-55.
2. Banque Mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde*, 2022.
3. Bénassy-Quéré, A., Coeuré, B., Jacquet, P. et Pisani-Ferry, J., *Politique économique*, 3^e édition, De Boeck, Bruxelles, 2012.
4. Deubel, P., *Analyse économique et historique des sociétés contemporaines*, Pearson Education France, Paris, 2008.
5. Edison, H., « Qualité des institutions et résultats économiques : un lien vraiment étroit », *Finances et développement*, FMI, juin 2003, pp. 35-37.
6. Er-Rahmani, A. et Bettah, M., « Gouvernance, qualité institutionnelle et développement économique : Quels enseignements pour le Maroc ? », Ministère de l'Economie et des Finances – DEPF, Avril 2018.
7. FIDA, « La bonne gouvernance : une mise au point », Conseil d'administration du Fonds International de Développement Agricole - Soixante-septième session, Rome, 8-9 septembre 1999.
8. Guellec, D. et Ralle, P., *Les nouvelles théories de la croissance*, 5^e édition, La Découverte, Paris, 2004.
9. Lukunda Ntemo, N., « Soutenabilité des finances publiques, qualité des institutions et croissance économique en République Démocratique du Congo : Aperçu théorique et vérification empirique », Mémoire de DEA en Sciences économiques, Université de Kinshasa, 2023.
10. Lukunda Ntemo, N., Mavila Malambu, L. et Ngoma Mabika, O., « Dynamique institutionnelle et croissance économique en RD Congo : Evidence à travers la modélisation ARDL », *International Journal of Novel Research and Development*, Vol. 7, n° 3, Mars 2022, pp. 178-188.
11. Mijiyawa, A.G., « Institutions et développement : Analyse des effets macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement », Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université d'Auvergne Clermont I, CERDI, 2010.
12. Mukoko Samba, D., *Guérir le Congo du mal zaïrois*, Academia, Bruxelles, 2021.
13. Nadah, A., « Gouvernance, croissance économique et lutte contre la pauvreté : Liens et éléments de politiques », XXVI^e Congrès international de la population, Haut-Commissariat au Plan – Maroc, août 2009.
14. Ngoma Mabika, O., « Analyse du rôle des institutions dans la performance de la collecte des recettes fiscales en RD Congo », Mémoire de DEA en Sciences économiques, Université de Kinshasa, 2024.
15. North D.C., *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

16. North, D., « Les fondements de la nouvelle économie institutionnelle », Center for International Private Enterprise (CIPE), Working Paper, Washington, DC 20036, 2015.
17. Perkins, D. H., Radelet, S. et Lindauer, D. L., *Economie du développement*, 3^e édition, De Boeck, Bruxelles, 2008.
18. Perroux, F., *L'Économie du XX^e siècle*, Presses universitaires de Grenoble, 1961.
19. Zayati, M. et Gaaliche, M., « Relation gouvernance et croissance économique : un essai de modélisation par application au cas de la Tunisie », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 3, n° 2, Juin 2013, pp. 470-477.